

## Annexe 9 : Les différents scénarios envisagés pour la collecte des eaux usées de la communauté de communes de la Largue

Source : bureau d'études BEREST – compte-rendu de la réunion du jeudi 15 janvier 2009

### ⇒ Scénario 1 :

Dans le scénario n°1, le procédé de traitement envisagé pour chaque commune est celui qui a été prévu par l'étude O'Consult 1999-2000.

Communes	Procédé de traitement envisagé
<u>Masse d'eau LARGUE 1</u>	
<b>Bendorf</b>	→ Lagune
<b>Mooslargue</b>	→ Rhizosphère
<b>Courtavon</b>	
<b>Pfetterhouse</b>	→ Boue activée
<b>Seppois-le-Haut</b>	→ Rhizosphère
<u>Masse d'eau LARGUE 2</u>	
<b>Seppois-le-Bas</b>	→ Boue activée
<b>Ueberstrass</b>	→ Rhizosphère
<b>Durlinsdorf</b>	→ Lagune
<b>Moernach</b>	→ Rhizosphère
<b>Bisel</b>	→ Rhizosphère
<b>Largitzen</b>	→ Lagune
<b>Friesen</b>	→ Lagune
<u>Masse d'eau LARGUE 3</u>	
<b>Hindlingen</b>	→ Lagune
<b>Fulleren</b>	→ Lagune
<b>Strueth</b>	
<b>Mertzen</b>	
<b>Saint-Ulrich</b>	

### Scénario 2 :

Le scénario n°2 reprend le scénario n°1, mais les lagunes ont été remplacées par des rhizosphères.

### Scénario 3 :

<b>Communes</b>	<b>Procédé de traitement envisagé</b>
<u>Masse d'eau LARGUE 1</u>	
<b>Bendorf</b>	→ Rhizosphère
<b>Mooslargue</b>	→ Rhizosphère
<b>Courtavon</b>	
<b>Pfetterhouse</b>	→ Boue activée
<u>Masse d'eau LARGUE 2</u>	
<b>Seppois-le-Haut</b>	→   Boue activée
<b>Seppois-le-Bas</b>	
<b>Ueberstrass</b>	→ Rhizosphère
<b>Durlinsdorf</b>	→ Rhizosphère
<b>Moernach</b>	→ Rhizosphère
<b>Bisel</b>	→ Rhizosphère
<b>Largitzen</b>	→ Rhizosphère
<b>Friesen</b>	→ Rhizosphère
<u>Masse d'eau LARGUE 3</u>	
<b>Hindlingen</b>	→   Boue activée
<b>Fulleren</b>	
<b>Strueth</b>	
<b>Mertzen</b>	
<b>Saint-Ulrich</b>	

### Scénario 4 :

Le scénario n°4 reprend le scénario n°3, mais la commune de Hindlingen dispose d'un système de traitement propre de type rhizosphère. En effet, cette commune pourrait rejeter les effluents épurés en amont de la prise d'eau pour le canal de dérivation, ce qui permettrait de réduire d'autant l'effort de dépollution en aval sur la Largue.

L'Agence de l'Eau se renseigne sur la présence ou non d'un périmètre de protection de captage des eaux à proximité de la commune de Hindlingen.